

—Tu feras le bonheur de sa vie.

—Le croyez vous ma tante ? demanda Cécile songeuse,

—Et qui ne t'aimerait pas ? . . .

—Mais Henri, le pauvre Henri, qui me préfère ses chevaux et sa mère, la musique et les livres.

—Parce qu'il ne connaît rien de mes projets.

—Aurait-il besoin de les apprendre, pour me témoigner de l'amitié ?

—Il t'aime, n'est-il pas ton cousin ? . . .

—Oui, mon cousin, chère tante.

—Enfin, Cécile, il me faut ta promesse, je te supplie de devenir ma fille.

—Je la suis déjà par la tendresse, ma tante ; peut-être vaut-il mieux ne point songer à former d'autre lien entre nous.

—Ma santé s'affaiblit, Cécile ; si je mourais, je veux que l'avenir d'Henri soit assuré. Ecoute, peut-être dis-tu vrai, mon fils n'a point songé à faire de toi sa fiancée, mais il sait ce que vaut un conseil de sa mère, et jamais il ne transgressera un de mes ordres . . .

—Vous voulez l'obliger . . .

—A vivre comme un gentilhomme de sa race et de son nom, à fonder à son tour, une famille honorée. Tu consens . . . tes larmes et tes caresses me répondent . . . C'est bien ! merci, ma fille . . . Demain je parlerai à Henri.

Les deux femmes passèrent la soirée ensemble, tandis que Jeanne rangeait l'herbier du comte et qu'Henri jouait une sonate de Mozart sur le clavecin.

Le lendemain, la comtesse de Civray fit appeler Henri.

—Madame la comtesse attend monsieur le comte dans la chambre du feu comte, dit le valet de chambre au jeune homme.

—Dans la chambre de mon père ! vous en êtes sûr, Comtois ?

—Très sûr, monsieur le comte !

Henri congédia Comtois du geste. Il resta un moment debout, devant sa glace, étudiant scrupuleusement les lignes de son visage, et ce fut seulement quand il l'eut ramené à l'expression du calme absolu qu'il se dirigea vers la chambre rouge.

Elle avait gardé non pas le souvenir, mais l'empreinte du mort.

Pas un meuble n'avait été dérangé. Les portraits, les vases restaient à la même place. On renouvelait seulement les fleurs.

Une seule fois Mme de Civray y avait mandé son fils depuis la mort de son mari : le jour de la majorité du jeune homme, quand elle lui remit les titres de la famille, et les contrats de ses propriétés. Il fallait que ce qu'elle avait à dire fût bien grave pour que sa mère l'appelât dans cette pièce, à la fois austère et funèbre.

Elle l'attendait, assise dans le fauteuil placé au chevet du lit du comte. C'est dans ce même fauteuil qu'elle avait passé quinze jours et quinze nuits, près du cher malade, tenant une de ses mains sur son front fiévreux.

Henri s'avança avec une sorte de crainte.

Une chaise se trouvait en face du lit de son père, il y prit place.

—Mon fils, dit la comtesse, j'ai voulu te parler ici, afin d'appuyer mes paroles de toute l'autorité que ton père aurait eue sur toi . . .

—Je vous écoute, ma mère.

—Tu es maintenant un homme . . . je me vieillis.

—Oh ! ma mère ! . . .

—Je me vieillis, et je ne veux pas mourir avant de te savoir heureux . . . Tu te marieras, Henri, pendant que je suis encore de ce monde, afin que je puisse bénir tes enfants.

—Vous voulez, dites-vous, me voir heureux ?

—En peux-tu douter ? Mon choix n'en sera-t-il point la preuve . . . Tu me connais assez pour savoir que les questions d'argent sont peu de chose pour moi . . . J'aurais pu, sans doute, choisir pour toi un parti plus brillant ; mais j'ai mis les questions du cœur avant celles des intérêts . . .

A mesure que la comtesse de Civray parlait, le front d'Henri se rassérénait. Les derniers mots amenèrent presque un sourire sur ses lèvres.

—Vous avez bien fait, dit-il, je vous reconnais, et à mon tour je vous remercie et je vous bénis. Peut-être jamais n'aurais-je osé vous parler d'un projet auquel est attaché le bonheur de ma destinée ; mais en y acquiesçant, vous prenez sur toute ma vie d'imprescriptibles droits à ma reconnaissance . . . Oui, c'est d'elle que j'espère les joies de la